

## Procès-verbal du Conseil d'Administration du 05 septembre 2023

Le Conseil d'Administration de l'aéroclub de Creil-Senlis-Chantilly s'est réuni le mardi 05 septembre 2023 à 18h30 dans les locaux de l'association, Aérodrome du Plessis-Belleville, RN 330, 60950 Ermenonville, sous la présidence de Pascal Chagnon.

### Administrateurs présents : (9)

Pascal Chagnon, Daniel Cofflard, Christophe Rouvière, Nicolas Pinhas, Cyril Dautriche, Didier Bober, Régis Corbeau, Véronique Dugour et Laure Hélaïne.

### Administrateurs absents : (3)

- Martine Gay (excusée)
- Jean-Philippe Lefèbvre (excusé et ayant donné son pouvoir à Pascal)
- Gilles Van Der Goes (excusé et ayant donné son pouvoir à Cyril)

### Invités :

- Stéphane Basset (Responsable pédagogique)
- Guillaume Doriot (Correspondant avions)
- Roland Maguer (Correspondant CPS)

## ORDRE DU JOUR

### Construction de l'année 2023-2024

1. Point sur la trésorerie
2. Point sur les adhérents (entrées/sorties) et les heures de vol
3. Point sur la communication
4. Point sur les commissions
5. Point CPS
6. Point sur les élèves, les instructeurs et le DTO
7. Point sur la flotte de l'aéroclub
8. Questions diverses

Avec un total de 11 votants dont 9 présents et 2 représentés (pouvoirs) sur un total de 12 administrateurs, le quorum est atteint et la séance peut débuter à 18h30.

Le président souhaite la bienvenue aux membres présents, et excuse les absents. Il salue les trois nouveaux administrateurs élus à l'occasion de l'AGO de juin dernier.

Il rappelle l'objectif principal de cette réunion de CA qui est de construire l'année à venir.

✓ Retour d'informations sur la participation au forum des associations le 03 septembre au Plessis :

Régis fait part de l'excellent accueil qui nous a été réservé ce dimanche par la mairie du Plessis-Belleville : un barnum, l'électricité et l'eau étaient à disposition, plus deux repas offerts pour les exposants des stands.

Toutes les personnes rencontrées avaient une idée favorable concernant les activités aéronautiques de l'aérodrome et dans la région du Plessis. Aucun autre aéroclub n'était représenté sur place.

Des touches semblant intéressantes ressortent des prises de contact réalisées par le public venu nous rencontrer : en particulier le matin. Nous espérons qu'elles seront concrétisées prochainement par quelques vols découverte et des inscriptions. Le but sera de capitaliser sur l'action.

Durant les journées du patrimoine (16 et 17 septembre 2023), Michel s'est proposé d'être présent au club et d'ouvrir les portes du hangar avions, pour répondre aux questions du public. A cette occasion devraient avoir lieu les deux vols de découverte offerts par l'aéroclub à la mairie du Plessis-Belleville pour sa tombola organisée le jour du forum des associations.

### **1. Point sur la trésorerie :**

Réalisé par Daniel Cofflard, trésorier.

Les liquidités du club sont restées stables depuis le début de l'année : nous disposons de 142.000 € le 31/12/22, et nous avons actuellement 141.000 € en banque. Soit un résultat d'exploitation de -1000 € en 8 mois d'activités pour 2023.

Cet écart devrait prochainement être réduit, par la réception du règlement en attente du Lycée Baudelaire de Fosse pour les vols BIA réalisés à son profit en mai dernier (720 €).

Calculés sur une base maximale de 3 €/l pour le prix du carburant, nos tarifs avion sont donc encore corrects mais tout juste.

Néanmoins, le prix du carburant évolue régulièrement, à l'image d'une hausse soudaine appliquée depuis ce week-end par le fournisseur BP de l'aérodrome : il serait passé de 2,88 à 3,50 €/l sur la dernière facture reçue ce dimanche. L'écart est d'autant plus surprenant que nous n'avons pas été prévenu d'une telle hausse (+21%) et que nos voisins de l'ACRM n'ont pas été facturés au même tarif ce même jour (seulement 3,015 €/l pour eux).

Daniel va entreprendre des démarches auprès de BP pour faire vérifier la facture reçue. S'il n'y a pas d'erreur, la question sera posée à la SCAP (gestionnaire de l'aérodrome) pour savoir pourquoi il pourrait y avoir un écart de coût du carburant entre les différents utilisateurs de la plateforme du Plessis-Belleville.

Si le prix du carburant devait effectivement avoir augmenté à 3,50 €/l, nos tarifs actuels ne seraient plus suffisants pour compenser les coûts, et nous serions obligés de puiser de nouveaux dans nos liquidités si nous décidions de ne pas faire évoluer nos tarifs ; à l'image de 2022 où les fluctuations du prix du carburant nous avaient amenés à perdre un total de 20.000 € sur l'année.

Une simulation réalisée par Daniel, basée sur le maintien de l'exploitation actuelle (nombre de membres, avions tarifs...) mais avec un coût du carburant de 3,50 €/l ferait ainsi baisser nos liquidités (141.000 € actuellement) pour arriver à un total de 70.000 € en 2027, et à 20.000 € en 2030.

Ainsi, la vérification de la récente facture BP sera donc une priorité.

Concernant les dépenses exceptionnelles réalisées cette année, est à retenir la somme de 10.000 € versée pour la formation FI en Liste 1 de Nicolas, pour laquelle la FFA nous remboursera plus de la moitié, et arriver à un coût final de 4400 € à notre charge.

Au niveau mécanique, le total des dépenses s'élève à 23.000 €, correspondant à un montant moyen de 40 €/h pour chacun des 3 avions. Ayant basé nos prévisions sur un coût de 40 €/h pour le VB et le LC, et 60 €/h pour le ZZ, nous avons une petite provision d'avance. Mais de

nouveaux frais vont prochainement apparaître avec les quelques réparations actuellement en cours (Cf. voir le point 7 du présent compte-rendu de réunion, concernant la flotte de l'aéroclub).

A la question de Véronique concernant les bénéfices pouvant être faits sur les vols de découvertes et les vols d'initiation réalisés par le club, lui est répondu que leur nombre est encore trop limité pour générer une somme importante. Rappelons qu'il n'y en avait quasiment plus eu depuis 2020 et la crise COVID, et qu'ils reprennent depuis peu, grâce à un petit nombre de nouveaux pilotes qualifiés « vols découvertes » et nos instructeurs.

## **2. Point sur les adhérents (entrées/sorties) et les heures de vol :**

Réalisé par Daniel Cofflard, trésorier.

L'aéroclub a réalisé durant les 8 premiers mois de l'année 2023 un total de 590 h.

Cela représente une augmentation de +10% par rapport à l'année dernière à la même époque.

Nous sommes aujourd'hui 90 membres (exactement le nombre atteint à la fin 2022), dont 25 nouveaux inscrits cette année.

Seuls 2 membres de l'ACRM ont profité de la convention mise en place depuis le 1<sup>er</sup> juin dernier. D'autres pourraient venir chez nous prochainement car leur unique DR400 (140B, comme notre LC) est mis en vente, pour le plus grand regret de leurs pilotes « fidèles aux *Robins* ». En retour, aucun membre de notre aéroclub n'a pour l'heure été intéressé d'aller voler sur les avions de l'ACRM via la convention.

Rappelons que cette convention existante entre les deux aéroclubs est temporaire (fin de validité le 31/12/2023). Le bilan sera réalisé en fin d'année, pour savoir s'il sera utile ou pas de la reconduire.

## **3. Point sur la communication :**

Réalisé par Régis et Christophe, responsable et adjoint de la Commission communication.

- Les derniers Flyers imprimés ont été épuisés durant le forum des associations au Plessis ce week-end. Il faudra donc en refaire.
- Régis proposera prochainement une maquette de future banderole, ainsi que d'autres supports de communications aux couleurs de l'aéroclub, car il constate que nous disposons surtout de supports aux couleurs de la FFA.
- Un échange d'idées a eu lieu entre les membres du CA concernant les moyens envisageables pour attirer plus de gens vers notre stand.

Pourraient être proposés de nouveaux goodies, ou la confection d'un cockpit d'avion échelle 1 en carton/bois pour montrer et expliquer ce que nous faisons, en attirant simplement au départ les jeunes souhaitant prendre un simple selfie rigolo...

- Le site internet du club vit bien. Mais Régis n'a pas la main sur l'administration entière du système : il n'a pas accès notamment à l'hébergeur et au nom de domaine.

Cela l'empêche par exemple de réaliser une sauvegarde du site, ainsi que de pouvoir améliorer certaines fonctionnalités que proposerait la mise à jour du logiciel WordPress utilisé et non faite depuis 2 ans.

Il va contacter l'ancien administrateur du site du club, Philippe F., pour voir avec lui quelles sont les possibilités de récupérer toute ou partie de ses codes et accès.

Si plus tard on devait changer le nom de l'aéroclub, il faudra changer le nom de domaine, et opérer à ce moment-là un transfert de données concernant le site actuel.

- Régis propose également que l'aéroclub soit intégré dans l'annuaire des associations du Plessis-Belleville.
- Le projet de confection d'un livret d'accueil en version papier destiné aux nouveaux membres de l'aéroclub n'est plus d'actualité.

En effet, les principales informations sont déjà fournies aux intéressés dans un mail de bienvenue, complété par le document de FAQ accessible sur notre site internet, et qui a pour avantage d'être mis à jour régulièrement.

#### **4. Point sur les commissions**

Pascal fait le point sur les travaux en cours pour une partie des commissions du club.

- Commission BIA :

L'activité a débuté en mai dernier avec la réalisation de près d'une trentaine de vols BIA au profit de jeunes préparant le brevet au sein d'un collège de Gennevilliers et d'un lycée de Fosses.

De prochains vols auront lieu au profit du référent BIA de la base aérienne de Creil. Ce dernier anime une structure visant à mettre en contact l'ensemble des entités œuvrant dans le domaine du BIA dans l'Oise et régions voisines, et propose des aides de la part de l'Armée de l'Air et de l'Espace (réunions, visites, démonstrations, vols...).

Le but de l'aéroclub cette année consistera à se rapprocher d'établissements scolaires de la région pour signer avec eux des conventions. Ceci leur permettra de réaliser des vols BIA en bénéficiant d'une aide de la FFA (jusqu'à 50 € pour au moins 55 minutes de vol au profit de chaque jeune ayant réussi le BIA en 2024 et dont l'établissement a signé une convention avec un aéroclub avant le 31/12/2023).

- Commission changement de nom de l'aéroclub :

Les travaux de la commission « Nouvelle identité » avaient été menés durant l'année 2021, sous la houlette de Patrick Louis. Le but était d'apporter une touche de modernité, sans oublier l'histoire du club. Il fallait conserver notre identité, mais sans le nom de « Creil » qui n'est plus le lieu d'activité de notre association depuis 7 ans à présent.

Deux axes avaient été étudiés en même temps, avec pour résultats les propositions suivantes :

- Un nouveau nom pour l'aéroclub : le choix resterait à faire entre « Aéroclub Sud Oise » et « Aéroclub du Valois ».
- Un nouveau logo du club : deux premiers logos avaient été proposés, reprenant les flèches du logo actuel de Creil, auxquelles seraient intégrées la silhouette d'un DR400. De nouvelles propositions seront faites ultérieurement.

L'idée actuelle serait donc de relancer la démarche entreprise à l'époque, mais en se concentrant dans un premier temps sur le changement de nom. Ce sera le point le plus compliqué à mettre en œuvre en raison de la somme de démarches administratives nécessaires.

Pour ce faire, sera proposé prochainement aux membres de l'aéroclub un sondage pour choisir le futur nom de notre association, avec les deux propositions indiquées ci-dessus.

En parallèle, Nicolas se rapprochera prochainement de l'aéroclub « Gaston Vallier » de Lens-Bénifontaine, qui vient tout juste d'achever son changement de nom de l'association. Le but est d'identifier l'ensemble des démarches administratives qui leurs ont été nécessaires. Outre l'aspect quantitatif des actions à faire, il faudra tout simplement voir si l'opération pourrait être réalisable avant la prochaine saison fédérale 2024 débutant le 1<sup>er</sup> janvier prochain.

La validation du lancement de l'opération devra nécessairement se faire par un vote préalable des membres de l'aéroclub en AGE (Assemblée Générale Extraordinaire). Peut-être par voie numérique comme procédé pour l'achat du ZZ à l'époque ?

Parmi les démarches administratives à appliquer, certaines nous permettront éventuellement de corriger des problèmes auxquels nous sommes toujours confrontés 7 ans encore après notre déménagement de Creil au Plessis-Belleville : des courriers arrivant encore à l'ancienne adresse de Creil et non retransférés par la Poste malgré paiement du service, le n° SIRET de l'aéroclub qui demeure celui d'une auto-école malgré des demandes de changement...

- Commission Défis 2024 :

Le bilan de la précédente opération des Défis 2023, qui a pris fin en juin dernier, est resté mitigé. Seulement 10 personnes s'étaient inscrites alors qu'une cinquantaine le pouvait (PPL obligatoire), sur lesquelles seules 3 ont été éligibles aux résultats car avaient réalisé le seuil minimum d'actions demandées. Ces 3 membres se sont donc partagé les 3 places du podium pour chacune des 3 types d'épreuves proposées, récoltant ainsi l'ensemble des nombreuses récompenses offertes par l'aéroclub.

Si elle devait de nouveau avoir lieu, la prochaine opération sera nécessairement différente de cette première. Pour ce faire, Nicolas avait demandé cet été aux membres du club leurs idées d'évolution de l'opération en cas de reconduction ; une sollicitation de tous à laquelle il n'a reçu aucune réponse.

L'idée d'une nouvelle opération de Défis pour 2024 est donc pour l'instant mise de côté.

- Commissions Dynamiser les HDV :

Une nouvelle proposition est faite de contacter l'ACRM afin de lui proposer de réaliser des sorties et navigations en commun.

- Les ateliers pédagogiques :

Nicolas aimerait bien relancer ces activités qui avaient été initiées par notre ancien responsable pédagogique Patrick Louis. Les ateliers étaient un excellent moyen d'échanger entre pilotes, et d'apprendre de l'expérience des autres.

Ils avaient pris fin en 2022, après un certain essoufflement, lié à avec un faible taux de participation des membres de l'aéroclub aux ateliers proposés. Pour autant, ne peuvent être mis en cause l'excellence des sujets proposés et réalisés par les membres et instructeurs.

A chaque fois, sur 8 à 10 personnes inscrites à chaque session, seules 2 ou 3 étaient finalement venues le jour J. Il est certain que l'actualité Covid avait très fortement impacté ces rencontres.

A présent, l'idée serait de profiter de l'arrivée des nouveaux membres du club pour relancer l'activité, tout en proposant d'y associer ceux de l'ACRM.

La difficulté sera de déterminer des créneaux en adéquation avec le plus grand nombre : une date récurrente (un soir dans la semaine, ou un matin ou un après-midi dans le WE) ou bien selon l'actualité pourrait être envisageable ?

Les nouveaux ateliers pourraient reprendre dès la fin octobre - début novembre.

- Une future commission Féminisation du club ?

Actuellement, l'aéroclub comprend 11 femmes sur un total de 90 membres. Avec un taux de 12% de la féminisation des membres, nous sommes au double du taux moyen des aéroclubs en France (6% - statistiques FFA).

La FFA a entrepris une démarche visant à augmenter le taux de féminisation des aéroclubs, avec la délivrance d'aides aux intéressées lors de leur inscription dans un club.

En parallèle, un certain nombre d'associations, dont l'AFFP (Association Française des Femmes Pilotes), et d'entreprises, sont amenées à proposer des aides et bourses aux jeunes filles (en particulier si moins de 25 ans).

C'est pour mieux faire connaître ces aides, et en faire bénéficier les membres féminins de notre aéroclub et celles à venir, qu'une commission « féminisation » pourrait voir le jour.

Une responsable de cette commission reste à se manifester.

- Une future commission Recherche de subventions ?

A l'occasion du forum des associations de ce weekend, l'aéroclub a appris qu'il pourrait bénéficier d'une subvention d'aide de la part de la mairie du Plessis-Belleville, sous réserve de déposer un dossier de demande argumentée. Véronique se propose d'aller se renseigner auprès de la mairie du Plessis.

## **5. Point CPS**

Réalisé par Roland, nouveau correspondant CPS.

Il a repris la fonction en juillet dernier, et a commencé à solliciter les instructeurs et des volontaires pour relire ses productions, en matière de retours d'expérience et toute autres communications d'informations pouvant toucher à la sécurité des vols.

Et bien que rencontrant des soucis d'envoi de mail collectifs aux membres de l'aéroclub (via WebMail), il a déjà envoyé 2 REX et 4 autres communications (procédures temps chauds, ZRT Paris impactant le Plessis...).

Le formulaire de REX a été mis à jour dernièrement sur notre site.

Enfin, il se propose de constituer un document compilant les différentes communications CPS du club.

## **6. Point sur les élèves, les instructeurs et le DTO**

Réalisé par Stéphane Basset, responsable pédagogique.

A ce jour, 25 élèves sont en cours de formation PPL, dont 20 travaillent la partie théorique à l'aide du site *Aérogigli* utilisé par l'aéroclub.

Grace à l'arrivée récente de 3 nouveaux instructeurs au club (Roland, Pierre-Dominique et Nicolas), nous disposons dorénavant d'un total de 7 instructeurs.

Parmi eux, nous avons la chance d'avoir des FI/FE, ainsi qu'un jeune FI restreint (Nicolas).

Leur activité en 2023 va de seulement 1 h de vol pour l'un d'entre eux, à plus de 80 hdv (Michel).

En 2022 ont été réalisées un total de 446 h de vol d'instruction.

En date de début septembre 2023, nous sommes déjà à 410 h de double commande, ce qui correspond à +10% d'HDV en plus que l'année dernière à la même époque.

Le nombre actuel d'instructeurs au club est jugé suffisant par le RP, qui reçoit régulièrement des sollicitations de FI intéressés à venir faire de l'instruction chez nous.

Concernant l'activité baptêmes, c'est Nicolas qui centralise et renvoi les différents besoins aux instructeurs pour les vols d'initiation, et aux pilotes qualifiés pour les vols de découverte.

## **7. Point sur la flotte de l'aéroclub**

Réalisé par Guillaume Doriot, correspondant avions.

Le retour d'informations de la part des pilotes confrontés à un soucis lui est encore difficile à obtenir. Les gens n'ont pas encore acquis le réflexe de le contacter directement.

Il sait néanmoins qu'il peut compter sur quelques membres du club pour être aidé dans cette démarche, car étaient souvent contacté en cas de besoin par d'autres pilotes. C'est le cas notamment de Nicolas et de Cyril (responsable de la section Vol Moteur du CSA auxquels ses membres ont l'habitude de faire remonter naturellement tout problème).

Guillaume rencontre quelques problèmes également dans la transmission du mail d'état de la flotte lors de chaque nouvelle évolution. Son envoi sur l'adresse mail du club n'est pas toujours systématiquement renvoyé à tous. Il pense donc à les envoyer directement depuis sa boîte personnelle pour pouvoir être plus réactif.

Il propose également de renseigner sur *OpenFlyers* un champ qui indiquerait l'état de chaque avion, la raison d'une panne ponctuelle rendant l'avion indisponible partiellement ou totalement, et les prévisions de maintenance. Pour cela, l'applicatif doit être adapté et des droits lui être ouverts par l'administrateur du système.

Durant la fermeture estivale de *VF Aéro* cet été, les avions ont beaucoup volé et des pannes ont été subies en s'accumulant pour arriver jusqu'à une situation exceptionnelle où les 3 avions se sont retrouvés bloqués au même moment. Heureusement, c'était la veille de la réouverture de l'atelier aéronautique, qui a pu dépanner rapidement nos avions.

La situation actuelle de notre flotte est la suivante :

- **Concernant le VB** : opérationnel mais limité au seul VFR de jour (pas de vol de nuit possible)
  - L'indicateur de virage est inopérant et doit être remplacé. Seule la bille fonctionne.
  - La base de données GPS du GTN-625 n'est pas à jour.
- **Concernant le LC** : opérationnel mais limité au seul VFR de jour (pas de vol de nuit possible)
  - Le conservateur de cap est inopérant et a été retiré pour réparation par un atelier d'avionique spécialisé. Il devrait être réinstallé en fin de semaine.
  - La base de données GPS du GTN-625 n'est pas à jour.
  - Rappel : L'avion est concerné par une consigne de navigabilité du constructeur limitant ses manœuvres en vol et sa VNO (230 km/h / 124 kt au lieu de 260 km/h / 140 kt).
- **Concernant le ZZ** : l'avion est inutilisable.
  - Le collecteur du pot d'échappement est cassé. La pièce devrait arriver cette semaine et la réparation achevée en milieu de semaine prochaine, rendant l'avion de nouveau disponible.
  - Le Pilote Automatique n'est pas utilisable car ses interrupteurs AP/TRIM sont cassés. Ils sont en commande.
  - La base de données GPS du GTN-750 est à jour.
  - Rappel : L'avion est concerné par une consigne de navigabilité du constructeur limitant ses manœuvres en vol et sa VNO (230 km/h / 124 kt au lieu de 260 km/h / 140 kt).

Les devis suivants vont être demandés à l'atelier *VF Aéro* pour que les travaux puissent être réalisés :

- Achat et installation d'un boîtier Garmin G5 pour remplacer l'indicateur de virage / bille du ZZ qui serait transféré dans le VB à la place de celui actuellement inopérant.



- Poursuite de l'achat et de l'installation de boules RAM Mount (modèle *RAM-B-367U*) de chaque côté des planches de bord de nos avions, permettant la fixation de supports de tablettes ou *lpad* des pilotes. Le LC et le ZZ en sont déjà dotés du côté pilote (gauche) grâce au CSA Vol Moteur, qui a offert également une troisième boule au club restant en attente d'installation.



- Installation de prises USB dans le ZZ : du type *Garmin GSB-15USB* à double ports USB (2 x 3A), ou autre système équivalent.



- Réparation du mastic et retouches de peinture bleu marine du ZZ
- Peinture des 3 barres de remorquage (couleur orange fluo ?)
- Confection d'une barre de tractage repliable ou télescopique pour emport durant les grandes navigation et voyages.

## 8. Questions diverses

- L'ACRM met en vente son DR400-140B (F-GJZV).

Construit en 1991, il a été acheté en mai 2013 à l'aéroclub Renault de Chavenay.

L'avion a été l'objet d'une grande révision et d'une nouvelle peinture fin 2013. L'avion dispose actuellement d'un moteur neuf ou refait à neuf et d'une cellule qui a environ 8000 hdv. Le prix de vente est de 100.000 €.



Notre aéroclub n'est pas intéressé et n'a pas les fonds nécessaires (nous avons toujours le prêt du ZZ en cours).

- Réponse et actions de la SCAP à notre courrier de mécontentement suite aux défaillances de la pompe à essence cette année :

La pompe a été réparée avant que le courrier ne soit envoyé à la SCAP. Depuis, nous n'avons plus eu de soucis.

- Achat de gilets de sauvetage maritimes par l'aéroclub :

Suite à une question posée par une pilote partant prochainement au rallye Toulouse St-Louis, une étude a été lancée pour voir la faisabilité de l'achat de 4 gilets de sauvetage maritime.

Le modèle semblant le plus pratique est celui « à port permanent » : du type gilet maritime spécifique aéronautique que l'on peut porter en pilotant, et non celui type replié dans un sac hermétique à usage unique (gilet passager, comme ceux sous les sièges en aviation commerciale).





Au-delà de l'acquisition de ce type de matériel de sécurité/sauvetage, ce sont les procédures de mise à disposition et d'entretien qu'il faudra mettre en place.

Afin de poursuivre cette étude, un sondage sera réalisé prochainement auprès des membres de l'aéroclub pour connaître leur avis sur l'intérêt à pouvoir disposer de ce type de matériel au sein de l'aéroclub.

- Prochaine opération de vols découverte au profit des BIA de l'Oise :

L'aéroclub a reçu la demande de la part du référent BIA de la base aérienne de Creil (BA110) pour faire voler les lauréats du BIA 2023 ayant eu une mention et habitant dans l'Oise.

Les vols seront pris en charge par la Fondation des Ailes de France (Armée de l'Air et de l'Espace).

Il pourrait y avoir un total de 48 jeunes à faire voler, dont une partie proviennent de collèves de Senlis et d'un lycée de Nogent/Oise, où sont dispensés des cours du BIA par deux CAEA bénévoles.

Les vols pourraient avoir lieu le 17 et/ou le 24 septembre prochain.

- Prochaine opération de vols découverte au profit des EAJ de la FA117 Paris :

La section EAJ (Escadrille Air Jeunesse) de la FA117 Paris, implantée sur le site de l'Ecole Militaire, nous sollicite pour la seconde année consécutive pour faire voler 15 de leurs jeunes âgés d'environ 14-15 ans.

Les premières dates proposées sont le 04 ou le 18 octobre prochain.

Cyril et Guillaume sont en charge de la préparation de l'opération, pour laquelle la « mission » en vol, ainsi que deux autres ateliers permettant de patienter de manière ludique, devront être différents de ceux de l'année dernière puisqu'il s'agit des mêmes jeunes revenant pour la deuxième fois.

- Autre évènement à venir : Le Rallye aéronautique Toulouse St-Louis du Sénégal

Un équipage de l'aéroclub et du CSA Vol Moteur prendra part au fabuleux et plus grand rallye aérien du monde, qui mènera les aéronefs sur les traces des lignes Latécoère et de l'Aéropostale à l'occasion de son 40<sup>e</sup> anniversaire.

Ils parcourront en deux semaine un trajet de plus de 10.000 km à travers les montagnes, la mer et le désert, pour faire l'aller-retour jusque Saint-Louis du Sénégal, en survolant 5 pays différents à l'occasion d'une vingtaine d'escales.

L'équipage composé de trois pilotes (Martine Gay, Didier Halter et ... l'éminent Jack Krine) embarqueront à bord du DR400 ZZ. Le départ de la caravane, constituée de près d'une trentaine d'avions, aura lieu le 30 septembre sur le terrain de Toulouse-Lasbordes. Le retour est prévu au même endroit le 14 octobre. L'ensemble du voyage représente 55h de vol.

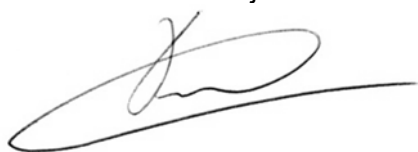
L'aéroclub a décidé de les aider en abaissant exceptionnellement le prix de la location coque nue du ZZ (100 €/h au lieu de 105 €/h habituellement, hors carburant), et le CSA Vol Moteur leur offre une heure de vol.

**Prochaine réunion du CA :**

La prochaine réunion de CA n'a pas été définie à l'issue de cette réunion.

L'ordre du jour étant épuisé et les questions soulevées en séances débattues, la séance s'est achevée à 22h30.

Cyril DAUTRICHE  
Secrétaire adjoint



Pascal CHAGNON  
Président

